

Club de Tennis de Table d'Elancourt
TOURNOI de TENNIS de TABLE d'ELANCOURT
Tournoi REGIONAL Homologué N° 03/08

Samedi 13 et dimanche 14 septembre 2008

Le C.T.T. Elancourt organise les samedi 13 et dimanche 14 septembre 2008, un **Tournoi Régional** homologué de Tennis de Table, ouvert aux joueuses et joueurs licenciés FFTT de la ligue **Ile-de-France** doté de coupes et de dotations d'une valeur inférieure à **3000 EUROS**
Le tournoi se déroulera sur 32 tables au **Palais des Sports des 7 Mares à Elancourt (Yvelines)** accès par la rue de la Beauce à MAUREPAS.

R E G L E M E N T d u T O U R N O I

Article 1 : Juge Arbitre du tournoi : **M. Jean-Paul CHOUVIAC JA3** Organisateur : **C.T.T. Elancourt**
SPIDDEUR : **Jean-Claude CORNILLON**

Article 2 : Tableaux et Heures de fin d'inscription et de pointage

Samedi 13 septembre 2008

15 h 20 Tableau A - Seniors < 1100 pts (NC/65)

14 h 00 Tableau B - Seniors < 1300 pts (NC/55)

17 h 00 Tableau C - Seniors < 1500 pts (NC/45)

Dimanche 14 Septembre 2008

08 h 15 Tableau D - Seniors < 1400 pts (NC/50)

12 h 20 Tableau E - Seniors < 1600 pts (NC/40)

13 h 30 Tableau F - Seniors < 1700 pts (NC/35)

09 h 50 Tableau G - Seniors Non Numérotés(NC/25)

16 h 00 Tableau H - Seniors Dames NC à n° 30

17 h 00 Tableau I - Seniors Messieurs NC à N° 100

Début des tableaux : 30 minutes après la clôture des inscriptions.

Les joueuses et joueurs ne pourront s'inscrire que dans deux tableaux consécutifs à savoir :

- le samedi les joueurs pourront s'inscrire dans les tableaux A et B ou B et C.
- le dimanche dans les tableaux D et E, E et F ou F et G ou G et I ; pour les dames tableau H (obligatoire) et un tableau correspondant à leurs points licences.

Les tableaux sont ouverts uniquement aux licences traditionnelles, la participation des jeunes dans les tableaux seniors est soumise aux règlements de la FFTT pour la saison 2008/2009.

Les Arbitres et Juges Arbitres ne pourront s'inscrire le samedi 13 septembre 2008 compte tenu de l'Assemblée Générale de la C.R.A.

Les tableaux sont ouverts au féminines et aux masculins en fonction du nombre de points portés sur la licence de la 1ère Phase de la saison 2008/2009.

La participation est interdite aux licenciés des fédérations affinitaires et associées sélectionnés par ces fédérations pendant ce week-end.

Article 3 : Le nombre **MAXIMUM** de joueurs (joueuses) admis par tableau est de 96 sauf pour le tableau « H » limité à 48 joueuses. Un joueur (joueuse) peut participer à deux tableaux **MAXIMUM** chaque jour.

Règle de priorité en cas de dépassement du nombre de joueurs **MAXIMUM** dans un tableau :

1 - Joueurs (joueuses) inscrits avant le jeudi 11 septembre 2008

2 - En cas d'égalité, sélection par le plus grand nombre de points sur la licence.

3 - Si l'égalité persiste, tirage au sort parmi les joueurs ayant le même nombre de points.

4 - S'il reste encore des places, il sera procédé de la même manière avec les inscrits après le jeudi

Article 4 : Pendant le tournoi des **balles orange** seront utilisées, de ce fait les maillots orange et jaune sont interdits.

Article 5 : Les engagements devront parvenir par écrit, accompagnés des droits correspondants avant le jeudi 11 septembre 2008 à l'adresse suivante :

Monsieur Jean-Claude CORNILLON 42 rue de la Masse 78910 BEHOUST

PAS D'INSCRIPTION PAR TELEPHONE, UTILISER LE SITE CI-APRES :

[http : //www.club-tennis-table-elancourt.com](http://www.club-tennis-table-elancourt.com)

Tournoi du C.T.T. Elancourt (suite 1

Article 6 : Les droits d'engagements sont fixés à **8 Euros** pour un tableau et **15 Euros** pour 2 tableaux. Toute inscription qui sera effectuée après le 11 septembre 2008 (dans la limite des places disponibles, cf art.3) sera majorée de **2 Euros pour 1 tableau et de 4 Euros pour 2 tableaux.**

Article 7 : Tous les tableaux se dérouleront par poule de 3 ou de 4, avec qualification de 1 ou 2 joueurs les qualifiés rentreront ensuite dans un Tableau à Elimination Directe selon le tirage au sort dit :« international »

Article 8 : Horaires d'ouverture de la salle : Samedi 13 sept. : 13 h 15 , Dimanche 14 sept. 7 h 45
Le Tournoi se déroulera sans interruption.
Horaires maximum du début de finales : Samedi 22 h 30 Dimanche 23 h 00

Article 9 : Les règlements de la FFTT seront appliqués, notamment ceux concernant la tenue et le comportement des joueurs dans l'aire de jeu.

Article 10 : Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Article 11 : Les joueurs devront se présenter à la table de pointage dès leur arrivée dans la salle, munis de leur licence et être en règle avec la certification médicale (si leur licence est en cours de validation, ils devront présenter un certificat de non contre-indication à la pratique du tennis de table pour être autorisés à jouer)
Le forfait d'un joueur sera prononcé 5 minutes après l'appel de son nom pour disputer une partie.
Aucun délai ne sera accordé pour 2 parties consécutives dans 2 tableaux différents.

Article 12 : Chaque joueur sera tenu d'arbitrer en poule de qualification; le perdant du Tableau à Elimination Directe sera tenu d'arbitrer la partie suivante.

Article 13 : Tout litige, ainsi que les points non prévus au règlement du Tournoi seront tranchés par le Juge-Arbitre et seront sans appel.

Article 14 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant tout accident ou vol pouvant intervenir pendant le déroulement du Tournoi.

Article 15 : Le Tirage au sort aura lieu le samedi 13 septembre 2008 à 8 heures au Palais des Sports des 7 Mares à Elancourt.

RECOMPENSES

1 Coupe au vainqueur - Dotations jusqu'au quart de finale

	Vainqueur	Finaliste	Demi-Finaliste	Quart de Finaliste
Tableau A	80 €	40 €	20 €	10 €
Tableau B	100 €	50 €	25 €	10 €
Tableau C	120 €	60 €	30 €	15 €
Tableau D	80 €	40 €	20 €	10 €
Tableau E	120 €	60 €	30 €	15 €
Tableau F	140 €	70 €	35 €	20 €
Tableau G	160 €	80 €	40 €	20 €
Tableau H	140 €	70 €	35 €	20 €
Tableau I	240 €	120 €	60 €	30 €

IMPORTANT : Dans chaque tableau, le nombre d'inscrits présents doit atteindre 60% du nombre maximum du tableau, sinon la valeur des dotations sera réduite de 50%.

Exemple : Tableau G dotations 160 €, 80 €, 40€ et 20 € ramenées à 80€, 40€, 20 € et 10€.

Pour le tableau H (NC à N°30 Dames) la valeur des dotations sera intégralement conservée quelque soit le nombre de participantes.